

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-DE-FIGUERY**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire tenue le 26 août 2015, au lieu habituel des délibérations, sous la présidence de monsieur le maire, Jacques Riopel, et à laquelle sont présents les conseillers suivants et faisant quorum :

M. Daniel Rose  
M. Réal Nolet  
M. Jean-Jacques Trépanier

Mme Thérèse Lemay  
M. Mario Deschâtelets

Mme Céline Dupras, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

Ouverture de la séance à 18h40

**2015-08-143 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Nolet, secondé par madame la conseillère Thérèse Lemay et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**Adoptée**

**2015-08-144 DEMANDE D'AUTORISATION MDDELCC INSTALLATION BORNE SÈCHE CHEMIN DE LA RIVIÈRE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Deschâtelets, secondé par Monsieur le conseiller Daniel Rose et unanimement résolu d'autoriser le dépôt d'une demande d'autorisation auprès du MDDELCC pour le changement de borne sèche sur le chemin de la Rivière afin de respecter les exigences du schéma de couverture de risques et permettre la vérification annuelle de l'autopompe.

**Adoptée**

**2015-08-145 RECOMMANDATION À LA CPTAQ DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE M. JACQUES NOLET SUR LE CHEMIN DU BOISÉ**

CONSIDÉRANT QUE le projet est conforme aux dispositions du règlement de zonage de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le projet vise à autoriser à d'autres fins que l'agriculture, une section de deuxième couronne qui ne demande pas l'ajout de nouvelles infrastructures routières et que le développement riverain et extra-riverains est le principal moteur de développement résidentiel de la communauté;

CONSIDÉRANT QUE le projet permettra de répartir les coûts d'entretien des infrastructures existantes sur un plus grand nombre de résidents;

CONSIDÉRANT QUE dans ce secteur la majorité des deuxièmes couronnes sont déjà à d'autres fins que l'agriculture.

CONSIDÉRANT QUE ce secteur est boisé et que l'agriculture dynamique prédomine le reste du territoire de Saint-Marc-de-Figuery.

Il est proposé par madame la conseillère Thérèse Lemay, secondé par monsieur le conseiller Réal Nolet et unanimement résolu de recommander à la Commission de la Protection du territoire agricole du Québec, d'autoriser la demande d'utilisation à d'autres fins que l'agriculture, la zone délimitée selon le plan déposé.

**Adoptée**

**2015-08-146 DEMANDE DE VERSEMENT SUBVENTION AMÉLIORATION DU  
RÉSEAU ROUTIER**

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Rose, secondé par monsieur le conseiller Réal Nolet et unanimement résolu que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin de l'Hydro, le chemin du Boisé et le chemin de la Rivière pour un montant subventionné de 36 000\$, conformément aux exigences du ministère des Transports.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

**Adoptée**

**2015-08-147 Levée**

À 19h10, il est proposé par madame la conseillère Thérèse Lemay, secondé par monsieur le conseiller Daniel Rose et unanimement résolu que la séance soit et est levée.

---

**Jacques Riopel, maire**

---

**Céline Dupras, secrétaire-trésorière**